

PROCÈS VERBAL

Conseil d'établissement – École Félix-Leclerc

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc, tenue le 29 janvier 2024 à 18h15 à l'école, au 6055 avenue Darlington à Montréal.

PRÉSENTS : Marie-Geneviève Bergeron, Lise Giunta, Marie-Josée Bourgeois, Émilie Genin, Jean-Baptiste Houenou, Annie Lavoie, Awatef Zaiter (a quitté à 19h30), Hanen Arbi

Formant quorum sous la présidence d'Annie Lavoie

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE:

Spohie Painchaud (directrice)

ABSENTS : Daniel Desormiers, Antoine Marchand-Dupuis, Gaston Bernard, Linda El Ezzy, Hachouma Meghraoui, Abdourahman Fouad Syradin

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Awatef Zaiter (appuyée par Jean-Baptiste Houenou) que l'ordre du jour la séance ordinaire du 29 janvier 2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (12 octobre 2023)

IL EST PROPOSÉ par Annie Lavoie (appuyée par Awatef Zaiter) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2023 soit adopté. La présence de Madame Hanen Arbi lors de la réunion est ajoutée.

Adopté à l'unanimité

3.1. Suivi du procès-verbal

Sécurité autour de l'école : Un marquage au sol est une mesure qui peut avoir un certain impact, mais l'enjeu de sécurité est encore présent. Des demandes ont été faites à l'arrondissement, mais les actions se font attendre. Des appels au 311 peuvent être faits et des plaintes peuvent être acheminées par la direction. Avec les travaux de construction qui se mettront en place prochainement, la sécurité autour de l'école doit demeurer une priorité.

Sorties éducatives : En raison de la grève, les sorties culturelles prévues en décembre ont été annulées. Elles ne pourront être reportées. Ces sorties étaient payées par le budget jeune public « De la cour à la scène ».

Formation obligatoire pour les membres du C.É : Certains membres n'ont pas encore complété cette formation. Il est important que chacun des membres du conseil y participe.

Boîte Croque-Livres : En raison de la grève, les enfants du groupe de prématernelle P2 n'ont pas encore eu le temps de commencer leur projet de construction des 2 boîtes Croque-Livres. Ces boîtes permettront de faire l'échange de livres entre les élèves des deux écoles. Dès les prochains jours, ils commenceront ce grand projet. La réalisation du projet à l'aide de matériaux recyclés sera privilégiée.

3.2 Signature de la déclaration d'intérêt et PV du 8 juin et 12 octobre 2023

Ceux et celles qui n'ont pas encore signé la déclaration d'intérêt doivent le faire dans les plus brefs délais.

3.3 Calendrier des rencontres à venir

Dates des prochaines rencontres :

Mardi 26 mars, 18h15

Mardi 23 avril, 18h15

Jeudi 23 mai, 18h15

Jeudi 13 juin, 18h15

4. Parole au public

5. Sorties éducatives (approbation)

La direction mentionne qu'en raison de la grève des enseignants, certaines sorties éducatives ont été annulées. Elles ne pourront être remises à une autre date puisque ces sorties étaient des pièces de théâtre à date fixe. La fin de la grève met aussi un terme aux moyens de pression qui impliquaient notamment un refus de l'organisation des sorties. Cependant, avec la mise en place du plan de rattrapage et les nombreuses journées de classe qui ont été annulées, le nombre de sorties sera possiblement moindre cette année.

La direction présente le tableau des sorties à venir pour les élèves de l'école. Les budgets de l'école sont utilisés pour payer les frais liés à l'organisation de ces sorties.

L'activité « Voiles en voiles » offerte aux élèves du 3^e cycle, le 16 mai prochain, demande toutefois une contribution de 10\$/enfant.

Mme Awatef Zaiter propose l'approbation de cette sortie. Mme Hanen Arbi appuie.

6. Points d'information / rapports

6.1 Direction

6.1.1 Plan de rattrapage

La direction mentionne qu'une lettre a été envoyée à tous les parents de l'école pour leur présenter le plan de rattrapage de l'école Félix-Leclerc. Une seconde lettre a été envoyée aux parents des élèves concernés par les activités de tutorat ou autres formes d'aide.

Parmi les mesures qui sont mises en place, l'école propose :

- Co-enseignement : entre les enseignants de l'école.
- Soutien en classe pour les groupes de maternelle 5 ans (personnel du SDG qui peut venir supporter l'enseignant en classe pendant qu'il fait des activités en petits groupes)
- Report de la fin de la 2^e étape au 28 mars, ce qui permet une plus longue période pour ajuster la planification des apprentissages prévus lors de la grève.

- Tutorat auprès des enfants plus vulnérables (plus d'une soixantaine d'élèves). Un premier bloc est prévu pour le mois de février jusqu'à la fin du mois de mars. Ce tutorat est fait par 13 enseignants volontaires, pendant la période du dîner ou après l'école. Les enfants sont regroupés en petits groupes de 4 ou moins. Le français et les mathématiques sont les matières qui seront travaillées.

6.1.2 Projet éducatif 2023-2027

La compétence « Résoudre » en mathématique est celle qui a été retenue pour le projet éducatif 2023-2027 de notre école. Lors de la journée pédagogique institutionnelle du 26 janvier dernier, la mise en œuvre du projet éducatif devait être à l'ordre du jour. Cependant, avec l'arrivée du plan de rattrapage, nous avons dû modifier le contenu de cette journée afin de nous concentrer sur les modalités de ce plan.

L'équipe-école travaillera sur le projet éducatif prochainement. Toutefois, il est important de mentionner que cette compétence est continuellement travaillée en classe. Des moyens et de nouvelles initiatives seront proposés lors des prochaines rencontres de l'équipe-école pour constamment améliorer nos pratiques, mais nous pouvons affirmer que le nouveau projet éducatif est bien amorcé.

6.1.3 Budget, surplus/déficits

La direction présente le bilan du budget de l'école Félix-Leclerc pour l'année scolaire 2022-2023.

La direction mentionne que le surplus au 30 juin 2022 (74 633\$), plus élevé que celui au 30 juin 2023 (48 522\$) est notamment attribuable au contexte des mesures reliées à la COVID, qui ont entraîné moins de dépenses dans certains domaines (ex. sorties éducatives).

L'école termine l'année 2022-23 avec un surplus, qui est redistribué aux écoles qui ont plus de difficultés à couvrir toutes leurs dépenses en raison de leurs besoins souvent plus grands qui ne sont pas tous comblés par les budgets qui leurs sont octroyés.

Pour l'année scolaire 2023-2024, un déficit au SDG est à prévoir. En raison de la fermeture des écoles pour une longue période, les revenus du SDG sont automatiquement diminués. De plus, la grève du transport scolaire implique des dépenses supplémentaires pour assurer la surveillance des enfants au pavillon St-Zotique, avant et après les heures de classe. Des heures supplémentaires sont nécessaires ainsi que l'augmentation du personnel en place. Des frais de garde ne peuvent être chargés aux parents dans ce contexte de grève.

Lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, des explications plus précises seront données sur les dépenses à venir.

6.1.4 Chantier, reprise des concertations

La direction mentionne qu'il y aura reprises des concertations au sujet de la construction du nouveau bâtiment de l'école. Une rencontre est prévue dans la semaine du 12 février avec la chargée de projet et les membres du comité de concertation.

Une lettre a été envoyée aux parents afin de les informer de la poursuite du projet de reconstruction.

6.1.5 Protocole, transport scolaire et SDG

La direction présente le protocole qui a été élaboré afin d'assurer la sécurité de tous les enfants qui bénéficient du transport scolaire. Il sera mis en œuvre dès la reprise du service du transport.

6.1.6 Rapport annuel

À la fin de chaque année scolaire, un rapport doit être produit afin de présenter les divers sujets qui ont été abordés lors des rencontres du conseil d'établissement. Dans un souci d'efficacité et pour éviter les oublis, il est proposé de compléter les informations à la fin de chaque rencontre. Un moment pourrait être prévu à l'ordre du jour des rencontres pour remplir ce document.

6.2 Parents – OPP (suivi de la grève du transport scolaire)

La présidente mentionne que de nombreux courriels de parents partageant leurs inquiétudes face à la grève du transport scolaire ont été reçus par les membres parents du conseil d'établissement. Une invitation a donc été lancée par ces membres à tous les parents de l'école qui voulaient discuter de la situation ou qui cherchaient des solutions pour organiser leur transport (ex. covoiturage).

Le mardi 23 janvier, environ 45 parents se sont présentés à l'école. Les membres parents ont eu l'occasion d'expliquer le contexte de cette grève qui relève d'un conflit en l'entreprise Transco et ses chauffeurs (qui ne sont pas à l'emploi du CSSDM).

La rédaction d'une pétition a été proposée et elle devrait se faire prochainement. La procédure pour l'envoi des plaintes a aussi été expliquée.

La présidente mentionne que la présence de la direction a été bien appréciée. Les parents se sentent soutenus dans leurs inquiétudes face à cette situation qui perdurent. La recherche de solutions se fait quotidiennement, auprès de toutes les personnes concernées.

6.3 Personnel enseignant

6.4 Service de garde

7. Correspondance

Comité parents

- Jean-Baptiste Houenou, membre parent représentant au comité de parents du CSSDM, a assisté à la rencontre du 24 octobre.

Présentation de Me Marie-Ève Dorion sur son rôle et ses fonctions à titre de protectrice régionale de l'élève pour le CSSDM en lien avec la nouvelle Loi sur le protecteur national de l'élève (LPNÉ). Une période de questions a suivi.

Me Chloé Normand, avocate, secrétaire générale et direction adjointe au Bureau du secrétariat général a présenté la procédure de dépôt de plaintes. Une période de questions a aussi suivi.

- Jean-Baptiste Houenou, membre parent représentant au comité de parents du CSSDM, a assisté à la rencontre du 28 novembre.

Le calendrier triennal du CSSDM a été présenté.

Un retour sur la présentation faite lors de la rencontre du 10 octobre concernant la résolution sur la sécurité aux abords des écoles a été fait.

La rencontre prévue le 12 décembre dernier a été annulée puisque le quorum n'a pas été atteint. La consultation à propos du PTRDI devrait se tenir en janvier.

8. Varia – points divers

La présidente mentionne qu'elle a amorcée les démarches auprès du CREP afin d'organiser des rencontres avec les parents. Les sujets proposés sont nombreux et diversifiés et pourraient intéresser beaucoup de parents de l'école.

Puisqu'elle n'a pas eu de retour suite aux démarches qui ont été faites, la présidente relancera l'invitation.

9. Levée de la réunion à 20h19

Annie Lavoie, Présidente

Sophie Painchaud, Directrice